

<p>1. OUVERTURE DE LA RÉUNION</p>	<p>Madame Jeannine Messier procède à l'ouverture de la réunion à 15 h 02 sur une motion dûment proposée par Mme Michèle Laberge et appuyée par Mme Valérie Fortier.</p> <p>Madame France De Montigny informe les membres qu'une cyberattaque avec rançon paralyse l'ensemble des serveurs, outils informatiques de l'UPA et fichiers, et ce, depuis le 7 août. L'UPA est actuellement en analyse de la situation avec des firmes d'avocats, d'informatique et de négociateurs spécialisés en cyberattaque.</p> <p>Depuis le mardi 23 août dernier, il est possible d'avoir accès aux fichiers par le biais d'un logiciel à télécharger en étant en présentiel au bureau. Il n'est toujours pas possible d'utiliser les différents outils ni de déposer des fichiers sur le lecteur.</p> <p>Présidentes des syndicats régionaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Jeannine Messier, présidente des AQ Jessie Rioux, Bas-Saint-Laurent Valérie Fortier, Centre-du-Québec Catherine Jalbert, v.-p. Chaudière-Appalaches Est Caroline Dion, Chaudière-Appalaches Ouest Véronique Guizier, Estrie Diane Brisson, Lanaudière Bianka Pagé, Mauricie Michèle Laberge, Montérégie Est Mélanie Dinelle, Montérégie Ouest Diane O. Gilbert, Saguenay/Lac-Saint-Jean <p>France De Montigny, directrice générale Patricia Saccente, secrétaire</p> <p>Absentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Natacha Lagarde, Chaudière-Appalaches Est Mélanie Rivard, Abitibi-Témiscamingue, observatrice
<p>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p>	<p>L'ordre du jour est adopté sur une motion dûment proposée par Mme Véronique Guizier et appuyée par Mme Valérie Fortier et il est demandé et de laisser le point <i>Divers</i> ouvert.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de la réunion 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 3. Adoption des procès-verbaux 4. État des résultats au 31 mai 2022 5. Nombre de membres au 23 août 2022 6. Changement aux règlements généraux des syndicats locaux <ol style="list-style-type: none"> a. Lettre épïcène – suivi b. Action conjointe FRAQ-AQ – sondage 7. Gala <ol style="list-style-type: none"> a. Logistique b. Billet en ligne c. Dépôt candidatures : prix relève, Dimension E et Perspective + d. Activité SLSJ 8. Nouveau projet DEC - proposition 9. Politique de protection des renseignements personnels 10. Prochaine rencontre du conseil d'administration

	<p>11. Divers</p> <p>12. Levée de la réunion</p>
<p>3. ADOPTION PROCÈS-VERBAUX</p>	<p>a. Procès-verbal de la rencontre du 6 avril 2022 Le procès-verbal de la rencontre du 6 avril 2022 est adopté sur une motion dûment proposée par Mme Caroline Dion et appuyée par Mme Mélanie Dinelle.</p> <p>Suivi Point 6. Outil de calcul du travail invisible Lors de la rencontre du vendredi 8 avril, il a été mentionné que l'outil est en cours de réalisation, mais aucune date n'est fixée pour sa sortie.</p> <p>b. Procès-verbal de la rencontre du 7 juin 2022 Le procès-verbal de la rencontre du 7 juin 2022 est adopté sur une motion dûment proposée par Mme Véronique Guizier et appuyé par Mme Valérie Fortier.</p> <p>Suivi Point 3. Projet Secrétariat à la condition féminine Le projet déposé servira à apporter un soutien concret aux syndicats d'agricultrices régionaux et aux organisations agricoles dans le recrutement de candidates. Ces dernières auront accès à des activités de formation, de réseautage auprès d'experts et de mentorat.</p> <p>Le projet a été déposé le vendredi 10 juin et il a passé la première étape d'admissibilité. La réponse est attendue d'ici janvier 2023.</p>
<p>4. ÉTATS DES RÉSULTATS</p>	<p>Les résultats au 31 mai 2022 sont présentés aux membres. À cette date, les dépenses respectaient le budget déposé.</p> <p>Il est mentionné que dans le cadre du projet financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada, un processus d'affichage n'a pas été concluant. En accord avec le bailleur de fonds, les AQ vont, à la place, embaucher 2 firmes de consultant, l'une pour faire un plan de rayonnement organisationnel et l'autre pour optimiser la base de données (gestion des membres) et les sites web.</p>
<p>5. NOMBRE DE MEMBRES</p>	<p>Le nombre de membres est sensiblement à la baisse. Plusieurs ne renouvellent pas, car c'est une période où les agricultrices sont davantage à l'extérieur.</p> <p>Comme voté lors de la rencontre du 23 novembre, les dates de renouvellement seront modifiées pour les membres renouvelant en octobre et novembre.</p>
<p>6. CHANGEMENT AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES SYNDICATS LOCAUX</p>	<p>a. Lettre épïcène – suivi Une lettre cosignée par sept présidents de différentes fédérations régionales et groupes spécialisés a été déposée au CE de l'UPA, le 16 août dernier. Madame Messier a eu une conversation à ce sujet avec M. Caron. Une rencontre aura lieu avec : Jeannine Messier, Martin Caron, Charles-Félix Ross, France De Montigny et Magali Delomier.</p> <p>b. Action conjointe FRAQ-AQ – sondage À la suite de la fin du groupe sur la mixité et la relève, le directeur de la FRAQ et la directrice des AQ travaillent à développer un questionnaire à l'attention des jeunes et des femmes du secteur agricole afin de détailler un portrait de la situation. L'objectif est de proposer des pistes de solution afin de rendre plus inclusifs les CA des syndicats locaux et spécialisés selon la réalité des deux groupes concernés.</p> <p>Un document synthèse sera déposé conjointement au conseil général de novembre.</p>
<p>7. GALA AGRICULTRICES DU QUÉBEC</p>	<p>La présidente confirme que les régions de Lanaudière et Montérégie Ouest ne déposeront pas de candidates, mais que les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et</p>

	<p>Gaspésie-les-Îles en déposeront une.</p> <p>a. Logistique Il est rappelé que la soirée débute à 18 heures.</p> <p>Des modèles de lettres ont été rédigés afin que les régions puissent transmettre facilement une demande de financement aux différents députés et fédérations régionales ainsi que pour inviter à participer à la soirée. Des liens pour trouver les différentes listes sont aussi fournis dans le courriel envoyé.</p> <p>Sur une motion dûment proposée par Mme Diane O. Gilbert et appuyée par Mme Jessie Rioux, il est unanimement résolu de défrayer, exceptionnellement cette année, les frais à la même hauteur que lorsqu'il y a une convocation, tel qu'une assemblée générale (un km par région et l'équivalent de deux chambres et demie pour le jour du gala, soit, le samedi et le paiement sera fait au nom du syndicat de la région).</p> <p>b. Billet en ligne L'achat des billets se fait seulement en ligne. Il y a une case pour inscrire les gens à assoir à la même table. Des promotions seront faites dès que les candidates seront connues, en septembre.</p> <p>c. Dépôt candidatures : prix relève, Dimension E et Perspective + La date de dépôt de candidature a été prolongée jusqu'au 5 septembre.</p> <p>Les agricultrices qui souhaitent déposer leur candidature pour le prix Clin d'œil doivent être membres des deux organismes : Relève et AQ. Ce critère a été mis sur pied pour inciter l'adhésion.</p> <p>Le prix Allié est pour valoriser ce qui se fait en agriculture pour les femmes. Ne pas hésiter à proposer aux fédérations régionales, syndicats locaux ou autres organisations.</p> <p>d. Activité SLSJ Différentes activités sont offertes dans la région (détails par le biais guide croisière 2022 – région Saguenay-Lac-St-Jean). De plus, il y aura un kiosque directement à l'hôtel à compter de 14h.</p>
<p>8. NOUVEAU PROJET DEC - PROPOSITION</p>	<p>Sur motion dûment proposée par Mme Jessie Rioux et appuyée par Mme Véronique Guizier, il est unanimement résolu de déposer le projet comme présenté.</p> <p>Sur motion dûment proposée par Mme Diane Brisson et appuyée par Mme Jessie Rioux, il est unanimement résolu d'autoriser Mme France De Montigny en tant que signataire pour le projet à déposer au DEC ainsi que les suivants pour l'année 2022-2023.</p>
<p>9. POLITIQUE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS</p>	<p>Madame De Montigny fait un état de situation sur l'adoption de la nouvelle Loi 25 sur la protection des renseignements personnels et sur les responsabilités que cela engendre, notamment pour les syndicats d'agricultrices régionales.</p> <p>Les présidentes régionales devront nommer une personne responsable de cette loi d'ici le 22 septembre. Les coordonnées de cette personne seront ajoutées sur la page régionale sur le site agricultrices.com et elles pourront aussi être inscrites sur leur page Facebook.</p> <p>Les Agricultrices du Québec assisteront au webinaire offert par le contentieux et les personnes nommées régionalement pourront y assister gratuitement. La date est à venir.</p>
<p>10. PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>La prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le 14 septembre, à la maison de l'UPA. Elle sera précédée d'un souper qui aura lieu au restaurant Pacini</p>

	de Longueuil, dès 19 heures.
11. DIVERS	Aucun point n'a été ajouté.
12. LEVÉE DE LA RÉUNION	SUR MOTION DUMENT proposée par Mme Diane O. Gilbert et appuyée par Mme Valérie Fortier, il est résolu de lever la réunion à 14 h 46.

Jeannine Messier
Présidente

Patricia Saccente
Secrétaire